

# **Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 9 décembre 2015**

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres ce mercredi 09 décembre 2015 au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République se félicite de la décision du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) qui a conclu favorablement le mardi 08 décembre 2015, la première revue du programme économique et financier du Sénégal, suivant la procédure du défaut d'opposition, et éliminant les plafonds d'endettement non concessionnel qui s'appliquaient au Sénégal. Cette procédure est retenue lorsque la mise en œuvre du programme est jugée très satisfaisante et ne nécessite pas de délibération de la part des membres du Conseil d'Administration.

A cet égard, le Chef de l'Etat encourage le Gouvernement à poursuivre les efforts reconnus par le FMI, dans la gestion de la dette et des finances publiques.

Le Président de la République, après avoir noté avec satisfaction les progrès encourageants accomplis par le Sénégal en matière de lutte contre la corruption, attestée par l'étude d'opinion effectuée par Transparency International et Afrobaromètre, réaffirme son engagement permanent à renforcer la transparence et à éradiquer les fléaux de la corruption et de la fraude, sous toutes leurs formes.

A cet égard, le Chef de l'Etat exhorte le Gouvernement à œuvrer sans relâche à la consolidation de la gouvernance vertueuse, facteur essentiel pour la réalisation de notre ambition collective d'un Sénégal émergent.

Poursuivant sa communication autour de la gestion du portefeuille de l'Etat et du renforcement du rôle de levier du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques

(FONSIS) dans le financement de l'économie et la restructuration des entreprises en difficulté, le Président de la République invite le Premier Ministre à veiller à la rationalisation et à la redynamisation de la gestion du portefeuille de l'Etat.

Dans ce cadre, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement la nécessité d'assurer, par des mécanismes appropriés, la rentabilisation durable des importants investissements de l'Etat dans les infrastructures à but commercial, notamment, l'autoroute Ila Touba, l'aéroport international Blaise Diagne (AIBD), l'autoroute AIBD-Somone-Mbour, les infrastructures publiques réalisées dans les pôles urbains.

A ce titre, il demande au Premier Ministre de préparer dans les meilleurs délais la tenue d'une réunion présidentielle sur la gestion du portefeuille de l'Etat et la stratégie de l'Etat actionnaire.

Abordant la célébration du Maouloud, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement, en rapport avec les foyers religieux concernés, de prendre toutes les dispositions nécessaires, en vue d'assurer un bon déroulement des manifestations prévues à cette occasion, sur toute l'étendue du territoire national.

Concluant sur ce point, le Président de la République fait part au Conseil de la visite qu'il effectuera à Tivaoune, le samedi 19 décembre 2015, pour manifester la solidarité de la Nation à la Communauté musulmane, particulièrement à la famille au vénéré Seydi El Hadji Malick SY (RTA), durant ce moment de ferveur religieuse et de prières pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Par ailleurs, réaffirmant l'importance primordiale qu'il accorde à la modernisation de l'artisanat national et à la contribution effective des artisans à l'émergence du Sénégal, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'impératif de procéder à l'évaluation de l'état de mise en œuvre des mesures arrêtées lors de la célébration, il y a un an, de la journée nationale de l'artisanat à Ngaye Mékhé.

A cet effet, le Président de la République invite le Gouvernement à préparer, la tenue d'une réunion présidentielle, avec les délégués de tous les métiers de ce secteur stratégique de notre économie.

Le président de la République a conclu sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération internationale et des partenariats. A ce titre, il a fait part au Conseil de sa participation, à Paris, à la 21ème Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur les Changements climatiques (COP21) et au 6ème Forum sur la coopération sino-africaine, à Johannesburg, marqué par les mesures exceptionnelles annoncées par le Président Xi Jinping, pour soutenir dix (10) programmes prioritaires, sur trois ans, à hauteur de soixante (60) milliards de dollars Us, à travers des prêts préférentiels, des prêts sans intérêt et des aides sans contrepartie.

Dans sa communication, le Premier Ministre a rendu compte des activités qu'il a menées dans le cadre de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique africaine et internationale, et sur la prochaine conférence des Ambassadeurs et Consuls généraux prévue à Dakar, du 10 au 12 décembre 2015.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'avancement des projets du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

Le projet de décret portant approbation du Plan d'Aménagement de la pêche de Poulpe.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Lieutenant-Colonel Daouda DIOP est nommé Directeur de l'Administration pénitentiaire au ministère de la Justice, en remplacement de Monsieur Cheikh Amadou Tidiane DIALLO, appelé à d'autres fonctions

- Monsieur Demba DIOP, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, matricule de solde n°624 593/L, est nommé Directeur de l'Emploi, en remplacement de Madame Marie SEYE, admise à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Le Ministre auprès du Premier Ministre, Porte-parole du Gouvernement